



# Résidence autonomie "Les libellules"

Foyer résidence pour personnes âgées  
31 rue de Bagneaux—77720 MORMANT  
Tél: 01.64.06.84.55

**C**onçu, dans un grand parc et agencé pour conjuguer indépendance, liberté et habitat collectif, la Résidence Autonomie offre un cadre agréable, sécurisant et confortable en toute convivialité. Elle est située à 500m du centre ville de Mormant où se trouve des commerces et services de proximité.

La résidence regroupe 74 logements dont 62 F1 bis de 35m<sup>2</sup>, il sont répartis sur 3 niveaux, un ascenseur permet l'accès aux étages.

Les logements proposés assurent les mêmes fonctions qu'un domicile classique, non médicalisé, où les animaux sont acceptés.

Au Rez-de Chaussée des espaces communs permettent de participer à des activités, des ateliers, de partager des moments de télévision et aussi de déjeuner sur place du lundi au vendredi.



Une buanderie permet de lavage et le séchage du linge des résidents, cette mission est assurée par le personnel de la Résidence sous certaines conditions.

**L**e logement comprend une entrée, un dressing, une cuisine disposant d'un placard et de deux plaques électriques et la pièce principale peut être séparée pour dissocier l'espace chambre de l'espace salon.

Chaque logement est équipé d'une prise téléphonique (dont l'abonnement et la consommation de la ligne est à la charge du résident), d'une prise de télévision, d'un système de détection incendie. Il bénéficie d'un chauffage collectif et d'une alimentation d'eau froide et chaude dont les dépenses sont incluses dans les charges facturées.

Chaque résident est libre d'aménager son appartement avec des objets et meubles personnels. Chacun dispose de sa propre boîte aux lettres pour la réception de son courrier. L'appartement doit être assuré, chacun doit justifier la souscription d'une assurance responsabilité civile.

Chaque résident peut installer sa propre machine à laver mais uniquement dans la cuisine. L'entretien du logement incombe aux résidents, en revanche toutes les parties communes sont entretenues par le personnel de la résidence.

## Participation à la vie de la résidence:

Un conseil de vie sociale est mis en place. Les résidents qui y siègent sont élus. Ils représentent l'ensemble des résidents sur toutes les questions intéressant la vie de la résidence. Les comptes rendus des réunions sont affichés. Les remarques et les demandes doivent être adressées à la Présidente du Conseil de Vie Sociale qui se chargera de les relayer.

## Les services :

- Un système d'appel en urgence 24h/24 h
- Restauration possible
- Des services pour aider au quotidien
- Entretien du linge
- Une aide aux démarches administratives, et à l'organisation des aides extérieures est proposée au bureau de l'établissement aux résidents qui le souhaitent.



## Activités :

- Divers ateliers proposés : créatifs, peinture, chansons,
- Gymnastique douce. Atelier équilibre, Atelier mémoire, Sophrologie
- Projections films, documentaires.
- Loto, jeux de société, Repas de fêtes et d'anniversaire, goûters avec animation.



## Loyers mensuel des logements:

(toutes charges comprises pour nouveaux résidents)

F3: 1 048.18 €

F2: 943.24 €

F1 bis: 600.97 €

F1: 500.78 €



## Conditions d'admission :

- Etre retraité et autonome.
- Visite de l'établissement.
- Constitution du dossier d'admission.
- Rencontre avec la Directrice.

Pour tout renseignement contacter Madame Christiane PRAT-Directrice.

Madame Evelyne DEBRIE- Secrétaire. Tel : 01.64.06.84.55.

Adresse : Résidence Autonomie « Les Libellules »

31 Rue de Bagneaux 77720 MORMANT.

E.mail : « foyerresidence@orange.fr »

Site Internet : [www.foyerresidence-mormant.com](http://www.foyerresidence-mormant.com)

Le Syndicat Intercommunal du Foyer résidence pour Personnes Agées de Mormant, est géré par un Conseil d'Administration de 44 Membres représentant les 22 Communes adhérentes.

Chaque commune adhérente contribue au fonctionnement de la résidence via une participation au Syndicat Intercommunal du Foyer Résidence pour Personnes Agées.

L'établissement est classé depuis 2016 en résidence autonomie par le conseil départemental du 77.